



APPEL À CANDIDATURES AALI-KIN-2025-001 / EXTERNE

Intégration des Jeunes au Programme de Formation Horticole et Entrepreneuriale

Date limite de dépôt : 20 Décembre 2025

Début du programme : 15 Janvier 2026

Lieu d'affectation : *Parc Horticole Pilote –Mbakana, Maluku (Kinshasa)*

1. Description

Dans le cadre de son engagement pour la modernisation et le rajeunissement du secteur agricole en République Démocratique du Congo, l'Institut Africain du Leadership Agricole (AALI) lance le **Programme de Formation Horticole et Entrepreneuriale des Jeunes**, un dispositif intégré de renforcement des capacités et d'incubation dans la filière horticole.

Ce programme s'inscrit dans le contexte du chômage élevé des jeunes et de la demande croissante en produits horticoles de qualité à Kinshasa. Il vise à offrir aux jeunes congolais un cadre structuré de formation, de production et d'accès au marché.

Le Parc Horticole Pilote, situé à Mbakana dans la commune de Maluku, servira de centre de démonstration, de formation et d'incubation. À travers une approche pratique et entrepreneuriale, 72 jeunes seront formés en trois cohortes sur deux ans, pour devenir des agripreneurs qualifiés, autonomes et innovants.

La première cohorte concernera 24 jeunes qui participeront activement à la mise en œuvre de la phase pilote du programme.

Pour plus d'informations sur AALI, veuillez visiter le site <http://www.aa-li.org/>

2. Responsabilités principales

Sous la supervision des équipes techniques d'AALI et de YASEKA, les jeunes stagiaires Agripreneurs auront pour responsabilités principales de :

- Participer activement à la formation technique et entrepreneuriale dispensée dans le cadre du programme ;
- Contribuer aux activités pratiques de production horticole (légumes, fruits, cultures maraîchères) au sein du parc ;
- Appliquer les connaissances acquises dans la gestion et la commercialisation de produits horticoles ;
- Participer aux sessions d'incubation et de mentorat, favorisant la création de micro-entreprises agricoles ;
- Collaborer avec les formateurs et les partenaires techniques dans la mise en œuvre des activités de formation, de suivi et d'évaluation ;
- Promouvoir les bonnes pratiques agricoles et entrepreneuriales dans leur communauté après la formation.

Responsabilités spécifiques

Les jeunes stagiaires seront spécifiquement chargés de :

- Participer aux modules techniques de formation en horticulture : techniques de production, irrigation, fertilisation, gestion des maladies et ravageurs, post-récolte, etc.
- Suivre les modules de formation entrepreneuriale : plan d'affaires, marketing, gestion financière, leadership et innovation agricole ;
- Participer à la mise en place des parcelles pilotes et à la gestion quotidienne des activités du parc ;
- Contribuer au suivi des cycles de production horticole sous la supervision des encadreurs techniques ;
- Participer à la collecte de données techniques et économiques relatives à la production ;
- Prendre part aux sessions d'évaluation et de restitution organisées à la fin de chaque phase ;
- Développer, à l'issue de la formation, un mini-projet agricole personnel ou collectif avec l'appui du dispositif d'incubation ;
- Promouvoir la participation équilibrée des jeunes femmes et l'esprit de collaboration au sein du groupe.

1. Conditions requises

- Être âgé de 18 à 30 ans ;
- Être de nationalité congolaise et résider dans la ville de Kinshasa.
- Démontrer une réelle motivation pour l'agribusiness ou encore avoir dirigé une entreprise ou être propriétaire d'une entreprise dans n'importe quelle chaîne de valeur agricole.
- Disposer idéalement d'une formation technique ou universitaire et des connaissances agricoles. Les études agricoles seraient un atout ;
- Capacité d'initiative : autonomie, leadership, esprit d'entreprise ;
- Être disponible et engagé à suivre l'intégralité du programme de formation et la phase d'incubation prévue pour 6 mois ;
- Faire preuve de capacité d'innovation et de volonté de créer une activité agricole durable.

2. Durée de formation et mode d'application

Durée de travail

- La durée de formation est de 6 (six) mois en fonction des résultats satisfaisants des jeunes et des ressources financières

Mode d'application

- Les candidats intéressés devront envoyer leurs dossiers, constitués d'une lettre de motivation, d'une copie de la carte d'identité et d'un curriculum vitae à l'adresse ci-après : recruitment@aa-li.org , avec copie à B.Sanginga@aa-li.org avant le 20 Décembre 2025 à 16 heures.

- Veuillez indiquer « **Candidature Intégration des Jeunes au Programme de Formation Horticole et Entrepreneuriale – AALI Kinshasa** » comme objet du mail.
- Les candidats présélectionnés seront informés sur le reste du processus de recrutement.

Les jeunes recrutés intégreront le programme à partir du 15 janvier 2026, programme qui consistera à :

- Lancer la phase pilote de formation.
- Assurer l'encadrement technique et entrepreneurial des jeunes.
- Mettre en place un dispositif de suivi post-formation.

AALI encourage la diversité et invite les femmes et les hommes qualifiés à postuler.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

AALI s'assurera de maintenir les bonnes conditions d'apprentissage aux jeunes recrutés.

Fait à Kinshasa, le 03 Novembre 2025

Administration

AALI - Kinshasa

[Retour à la liste](#)
